

Gestion de projet

SOB2008 - NRHN

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 38 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Dimitri SIMON	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Franck CHEZZA JULIE CLEMENT Luc FRANQUIN Dimitri SIMON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Gérer des projets soit « concevoir, conduire et évaluer des projets ou des études RH »
- Établir une relation et une communication professionnelle au niveau collectif et/ou individuel avec les parties prenantes internes et externes de l'organisation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de comprendre ce qu'est la gestion de projet et de l'appréhender à travers une méthode.

Pour ce faire, il sera capable :

- de travailler en équipe, de gérer une réunion et d'appliquer une méthode et des outils de gestion de projet, ainsi que d'utiliser les outils de la suite Office 365 visant le travail collaboratif et à distance
- d'approfondir un thème afin d'en identifier les différentes facettes, et ainsi aboutir à des choix argumentés
- de respecter le cahier des charges imposé
- de mener à bien les activités conçues, en veillant aux aspects organisationnels et logistiques
- d'utiliser une pédagogie et des moyens de communication adaptés au public cible
- d'utiliser la grille d'évaluation, afin d'améliorer la méthodologie du projet suivie par le groupe.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Concevoir, réaliser et évaluer en équipe un projet selon un cahier des charges, en utilisant les outils de collaboration et une communication adaptée au public.

CONTENU

Gestion de projet

- Séminaires de conceptualisation et de préparation du projet
- Mise au vert, préparation du projet et teambuilding
- Réalisation du projet
- Séminaire d'évaluation du projet

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN2008-GEPR2 — Gestion de projet	Documents de présentation du projet (cahier des charges) Document/supports d'évaluation et d'auto-évaluation

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN2008-GEPR2 — Gestion de projet	38 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN2008-GEPR2 — Gestion de projet	SOB2008-NRHN

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN2008-GEPR2 — Gestion de projet	Septembre - Janvier : Construction, réalisation et évaluation du projet — pondération : 100 % Deuxième session : Examen oral individuel — pondération : 100 % La note finale est la moyenne géométrique pondérée des parties suivantes : • La construction du projet (gestion des réunions, utilisation des outils, etc.) : 30 points • La réalisation du projet : l'organisation, le contenu, la dynamique et la logistique du projet : 20 points • L'auto-évaluation par le groupe : 5 points En 2ème session, l'étudiant(e) sera évalué(e) via un examen oral individuel. ATTENTION : La présence à l'ensemble des séminaires est obligatoire ! Une absence partielle (25%) aux séances (avant, pendant et après le séminaire) et/ou un manque d'implication de la part de l'étudiant constatés par le professeur, seront sanctionnés par un 8/20 pour l'AA. En cas de non-participation ou d'absentéisme important aux séances pour maladie (CM), pour motif légitime (ML) ou sans raison particulière (PP), l'étudiant recevra une note finale de zéro pour l'AA. Les absences seront appréciées par l'ensemble des professeurs de l'AA. Pour la bonne organisation de l'UE, il est impératif que l'étudiant respecte toutes les consignes et délais donnés avant le séminaire. Dans la négative, l'étudiant recevra un zéro à la note finale de l'AA. Une attention particulière est accordée au respect des délais, des modalités de dépôt, à l'orthographe et au respect des règles de référencement en vigueur dans le département.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.